



➤ PLAN LOCAL D'URBANISME

➤ Bétheny

Vu pour être annexé à la
délibération du
7 juillet 2009
Approuvant le Plan Local
d'Urbanisme

Cachet et Signature du Maire



**Projet d'aménagement et
de développement
durable**

(document B)

CONSTRUIRE UNE VILLE ET UN AVENIR DURABLE ET SOLIDAIRE

Au regard du diagnostic et des enjeux soulevés, la vision de la commune est d'intégrer son développement local à la logique d'agglomération, au travers d'un processus d'aménagement urbain.

Dans cette perspective, elle souhaite mettre en œuvre un Projet d'Aménagement et de Développement Durable décliné au travers de 4 grandes ambitions :

- 1. Une dynamique de solidarité : Poursuivre le développement de l'habitat au service des populations**
- 2. Une dynamique créatrice d'emplois : Développer le potentiel économique dans une démarche métropolitaine**
- 3. Une dynamique de cohérence : Recréer une cohésion urbaine par une mobilité renforcée**
- 4. Une dynamique environnementale et durable : Construire un cadre environnemental durable et valorisé**

La quatrième dynamique s'inscrit dans la démarche novatrice et expérimentale d'une charte de qualité environnementale, menée par la municipalité en partenariat avec le pôle qualité environnementale de la construction de Champagne-Ardenne et l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie et la Région Champagne-Ardenne.

La volonté forte de la municipalité en la matière est de pouvoir intégrer ses engagements dans la révision du Plan Local d'Urbanisme et dont certains s'inscrivent dans le Projet d'aménagement et de Développement Durable.